

IFCAD

« Un jour, tu vas voir, ça va arriver »

**La (dé)colonisation française de l'Algérie :
quelques leçons à destination des Israéliens**

Eitan Bronstein Aparicio

Professeur : Antonin Thuns

22.6.2022

Tables des matières

1.	Introduction	2
2.	Points de comparaison dans les deux histoires coloniales	4
	2.1 Les débuts	4
	2.2 L'occupation de la terre	4
	2.3 Construire la nation	7
	2.4 Violence militaire	9
	2.5 Privilégier les Juifs	11
	2.6 La gauche coloniale	12
3.	Le sort des colons français à la fin de la colonisation	13
4.	Le passé, le présent et le futur	16
5.	Des leçons pour les Israéliens	18
6.	Conclusions pour le présent	21
	6.1 Désapprendre	22
	6.2 Reconnaître les injustices	22
	6.3 Apprendre l'arabe pour réintégrer le Moyen-Orient	22
	6.4 Refuser de servir dans l'armée	23
7.	Quelques mots pour clôturer	23
8.	Bibliographie	23

Introduction

La France a colonisé l'Algérie alors qu'Israël ou le mouvement sioniste a colonisé et colonise encore la Palestine. Ce texte a pour objectif d'essayer de tirer des leçons du colonialisme français en Algérie pour les Israéliens. Plus précisément, nous nous

intéresserons à ce qui est arrivé aux colons français lors de la décolonisation, quand ils ont quitté l'Algérie et sont « revenus » en métropole, en France. Comment imaginer alors le sort des Israéliens quand la décolonisation de la Palestine aura lieu ? Il est important de clarifier que la comparaison que nous établissons se fait ici entre les colons français, ou européens en Algérie, dits les « Pieds noirs », et tous les Israéliens juifs, pas seulement ceux qu'on appelle « les colons », au sens généralement utilisé, à savoir, ceux qui vivent en Cisjordanie, la partie du territoire occupée par Israël en 1967.

Il est également utile de rappeler que ce texte est écrit d'un point de vue israélien et n'a aucune prétention à suggérer une réflexion sur les effets du colonialisme sur les Palestiniens.

Qu'entend-on par le terme « décolonisation » ? C'est une situation dans laquelle la supériorité politique et juridique des colons sur les indigènes est abolie. Tout comme cela s'est produit en Afrique du Sud lorsque le régime d'apartheid est tombé. En Algérie, ce changement a eu lieu à la d'une guerre sanglante qui a duré 8 ans. Les accords d'Évian signés en 1962, ont alors annoncé une ère nouvelle : l'Algérie est libre de l'occupation française. En Palestine / Israël, il est difficile de savoir comment et quand la colonisation prendra fin, mais l'hypothèse de ce texte est que cela se produira. Dans cette situation future, non seulement l'occupation militaire en Cisjordanie et à Gaza sera abolie, mais tout le système de lois qui discrimine les Palestiniens au sein de l'État d'Israël prendra aussi fin. C'est un avenir dans lequel tous les Juifs et Palestiniens jouiront de droits égaux et le droit au retour des réfugiés palestiniens sera autorisé. Une question quelque peu théorique, qui est pertinente pour ce texte mais ne sera pas discutée en profondeur, est de savoir si un système politique peut durer de nombreuses années à notre époque. On peut supposer que non et devons donc penser au lendemain. La question de comparer deux situations historiques - comme ici, entre la France en Algérie et Israël en Palestine - n'est pas simple. De plus, la question de savoir si des conclusions futures peuvent être tirées à la lumière d'événements passés ailleurs rend la spéculation encore plus difficile. Nous consacrerons ici un chapitre théorique à la discussion de ces questions.

Points de comparaison dans les deux histoires coloniales

Le début

Le colonialisme français en Algérie a Débuté en 1830 et a perduré jusqu'en 1962, tandis que le colonialisme israélien en Palestine a débuté en 1904 et continue encore de nos jours. Mahmood Mamdani, l'un des théoriciens les plus importants du colonialisme, affirme que les Juifs qui vivaient en Palestine avant l'immigration sioniste qui a commencé vers la fin du 19e siècle étaient des autochtones. Ceux qui ont immigré en Palestine lors de la « Première immigration » (1881-1904) l'ont fait pour des raisons religieuses, ils n'ont pas cherché à changer l'ordre existant dans le pays. La deuxième vague de migration (1904-1914) se distingue car elle « a jeté les bases d'une nation distincte » (Mamdani, 2020: 260). Depuis la deuxième migration, les immigrants juifs en Palestine n'ont eu de cesse d'établir des institutions juives exclusives.

Ces deux colonialismes, français en Algérie et sioniste en Palestine, se rattachent à ce qu'on nomme un « colonialisme de peuplement », dans lequel les colons d'un ou de plusieurs pays s'installent dans le pays colonisé de manière significative pour y établir une pérenne et autonome. Ils s'emparent du pays colonisé, y établissent un système politique dans lequel ils sont privilégiés et dépossèdent la population indigène. Un autre type est le colonialisme de l'utilisation des ressources, comme le colonialisme belge au Congo, où le but est d'utiliser les ressources naturelles et humaines du pays occupé et donc aucune société coloniale significative n'y est établie (Sabbagh-Khoury, 2018: 393).

L'occupation de la terre

Après la conquête militaire de l'Algérie en 1830, des Français (mais aussi des Italiens, des Espagnols et des Maltais) commencèrent à s'y installer. Leur intérêt est alors purement économique. Ils ne sont pas des riches, ils appartiennent aux classes moyennes, ils sont commerçants, fonctionnaires du gouvernement français ou agriculteurs. Des lois qui leur donnent la priorité leur permettent d'acheter des terres à

des prix attractifs. Thomas Bugeaud, le gouverneur français de l'Algérie en 1840, a argumenté que l'Afrique (y compris l'Algérie) était d'un grand intérêt agricole pour la France (Stora, 2004: 22). Après l'occupation militaire de l'Algérie, l'armée a gouverné le pays pendant quelques années, mais depuis lors « elle devient le bien presque exclusif des colons installés dans le pays » (Stora, 2004: 19).

L'entreprise sioniste, au contraire, a cherché à conquérir la terre de la Palestine, à la racheter, pour en faire un foyer national juif. La stratégie principale est d'abord d'établir des colonies pour les Juifs uniquement, souvent en expulsant les Palestiniens qui vivaient dans ces endroits¹. En fait, la colonisation agricole sioniste était un moyen d'occupation et de contrôle de la terre pour les Juifs. Les kibboutzim,² l'une des entreprises les plus identifiées à Israël, possédaient également des avant-postes militaires, où chaque membre avait une arme personnelle prête à être utilisée en cas de besoin. « Tour et Muraille » est le nom d'un projet moins connu, mais son importance dans l'ethos sioniste est énorme. Il s'agit des dizaines de petites colonies, entourées d'un mur et toutes munies d'une tour de garde, elles furent érigées sans permis, du jour au lendemain, dans les années 1936-1939, en réponse au soulèvement arabe et à l'opposition du mandat britannique à établir de nouvelles colonies. Leur établissement a été dirigé par la « Haganah » (la Défense), une des organisations paramilitaires de la communauté juive, dont la plupart des membres sont devenus plus tard des kibboutzim israéliens. Un exemple plus contemporain du contrôle sioniste de la terre palestinienne peut être vu dans les avant-postes illégaux en Cisjordanie dont les résidents utilisent une violence constante contre les Palestiniens tout en ignorant de la part des militaires. Comme nous l'avons vu, ce phénomène n'est donc ni nouveau ni circonscrit aux territoires occupés en 1967, il s'agit bien d'un *continuum* colonial.

¹ 58 localités palestiniennes ont été détruites par des immigrants sionistes avant la création d'Israël en 1948, l'année de la Nakba, au cours de laquelle 612 autres localités ont été détruites pour construire l'État juif. Pour plus de détails, consultez [la carte de De-Colonizer](#).

² Pluriel de « kibboutz »: village agricole communautaire.

Il existe des similitudes entre les deux entreprises coloniales dans leur manière de s'emparer des terres des indigènes, souvent de manière illégale et même en se racontant des histoires. En France, Bugeaud, dans un discours à la Chambre des députés en 1840 a déclaré que « Partout où il y aura de bonnes eaux et des terres fertiles, c'est là qu'il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent les terres » et ainsi appelle-t-il à « la dépossession systématique des terres appartenant aux musulmans au seul profit des Français » (Jordi, 2018: 50). Parfois, « la France réussissait à faire croire aux petits colons que ces mêmes terres étaient un *no man's land* » (Jordi, 2018: 51) comme s'il s'agissait d'une *terra nullius*. L'écrivain Victor Hugo a encouragé les colons à s'installer en Afrique du Nord « non civilisée » : « Allez, masses ! Prenez cette terre, prenez-la. De qui? Prenez cette terre à Dieu, Dieu donne la terre à l'humanité, Dieu offre l'Afrique à l'Europe » (Sand, 2021: 105). Israël aussi était considérée comme une « terre sans peuple, pour un peuple sans terre », selon l'écrivain sioniste britannique Israel Zangwill. Des générations d'Israéliens ont grandi sur ce mensonge originel, qui a aidé à masquer la présence et l'histoire palestiniennes du pays, et à atténuer les sentiments de culpabilité face à l'expulsion violente de la plupart des Palestiniens de leur terre d'origine. En termes de prise de contrôle des terres palestiniennes, l'étape décisive a lieu immédiatement après la Nakba en 1948, quand la grande majorité des Palestiniens a été chassée, avec la loi sur les biens des absents de 1950. Cette loi stipule que toutes les terres des réfugiés palestiniens, environ 4,5 millions de dounam³, près d'un quart de l'ensemble du pays ont été expropriées par l'État. En 1949 Israël a transféré un million de dounam au Fonds national juif (Vitkon, 2015), une organisation sioniste importante, créée en 1901 et qui existe encore aujourd'hui, dans le but d'acheter des terres en Palestine et de les allouer uniquement aux Juifs. La France a également alloué gratuitement des terres à ses colons « dont la charge était de les faire fructifier » en Algérie (Jordi, 2018: 51).

³ Un dounam est équivalent à 1000 m².

Construire la nation

L'éducation est un domaine important pour les deux régimes coloniaux, elle sert entre autre à construire une conscience des « maîtres du terrain »⁴ mais aussi celle des indigènes qui leur sont subordonnés. En France, la guerre d'Algérie reste traitée comme « des événements », même dix ans après la fin de la colonisation (Stora, 2021: 9). Il faudra attendre 1999 pour que la France reconnaisse la « guerre » d'Algérie » (Stora, 2021: 41). Dans le cadre de ce qu'ils définissaient comme une « mission civilisatrice », les Français ont implanté des écoles en Algérie, où la plupart des élèves étaient européens, même s'ils étaient une minorité d'environ 10% de la population, tandis que la plupart des musulmans restaient analphabètes. Le programme était axé sur l'histoire et la culture françaises et ignorait complètement l'Algérie. Ils n'étaient autorisés à parler que le français. (Radio France: L'Algérie Coloniale).

En Israël, depuis sa création, l'État est en charge du programme scolaire, et les Palestiniens sont également contraints de n'étudier que le contenu sioniste.⁵ Jusqu'à il y a quelques années, le Service général de sécurité approuvait les nominations des directeurs d'écoles arabes en Israël (Sa'ar, 2001). La Nakba, c'est à dire l'expulsion des Palestiniens par Israël en 1948, n'est pas enseignée dans les écoles arabes et certainement pas dans les écoles juives. Israël et la France utilisent le même genre de terminologie pour nommer la population occupée, dans le but de les assimiler à l'État occupant, même dans une position inférieure. Dans le projet de la loi Blum-Viollette en 1936, les Algériens sont appelés « les indigènes algériens français » (Stora, 2004: 108), tandis que l'appellation officielle des citoyens palestiniens d'Israël est « Arabes israéliens ».

La France et Israël ont toutes deux cherché à assimiler leur identité nationale à l'État occupé. L'Algérie est devenue « Algérie française » dans le récit français hégémonique,

⁴ C'est le nom d'un livre important en hébreu sur les colons et l'entreprise de la colonisation, par Akiva Eldar et Idit Zartal.

⁵ Notons que les religieux ultra-orthodoxes en Israël bénéficient d'une « éducation indépendante » qui n'est presque pas nécessaire pour étudier le sionisme.

et un département français subordonné au ministère de l'Intérieur avec un budget qui lui était affecté. Napoléon III, qui régna de 1848 à 1870, déclara que « L'Algérie n'est pas une colonie (...) mais un royaume arabe (...) et je suis aussi bien l'empereur des Arabes que celui des Français ! » (Stora, 2004: 19). Dès sa création, dans sa Déclaration d'Indépendance, Israël se définit comme « un État juif en Terre d'Israël, c'est l'État d'Israël ». Le drapeau national est marqué de l'étoile de David juive et les châles de prière (Talit en Hébreu) qui entourent les fidèles de la synagogue. L'emblème de l'État est la Menorah juive (candélabre à sept branches), l'hymne national décrit le désir des Juifs (seuls les Occidentaux !) pour retourner à la Terre d'Israël et le jour de repos officiel est le Shabbat.

Seuls les Juifs sont considérés comme natifs d'Israël, comme l'exige la Loi du retour. Selon cette loi, n'importe quel Juif dans le monde peut devenir citoyen israélien même s'il n'avait aucune affiliation antérieure avec l'État. Lorsque Ben Gourion, le premier Premier ministre israélien, a présenté cette loi en 1950, il a déclaré : « Ce n'est pas l'État qui accorde aux Juifs de la diaspora le droit de revenir. Ce droit a précédé l'État d'Israël, et c'est ce droit qui a construit le État d'Israël » (Mamdani, 2020: 268). Les Palestiniens, qui sont nés en Palestine et y ont vécu des centaines d'années avant l'immigration sioniste, ne sont pas considérés comme des natifs de l'État d'Israël pourtant établi dans leur patrie. Pour bien faire comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'une question historique et non pertinente aujourd'hui, en 2018, Israël a adopté dans une loi fondamentale le principe de l'État juif dans une loi appelée loi Israël, « État-nation du peuple juif ». Par ailleurs, la loi stipule que la langue arabe n'est plus une langue officielle dans le pays, statut laissé uniquement à la langue hébraïque. Cette loi stipule également que « le développement de l'implantation juive comme une valeur nationale »⁶.

⁶ Traduction en français de de la traduction officielle du texte de loi en anglais sur le site de la Knesset (Parlement israélien): https://web.archive.org/web/20180719173434/https://knesset.gov.il/spokesman/eng/PR_eng.asp?PRID=13978

Violence militaire

Les deux pays ont utilisé la violence militaire (Israël continue à l'utiliser) qui a changé d'intensité de temps en temps et d'un endroit à l'autre. Les Français rencontrèrent une résistance militaire dès le début de l'occupation en 1830 mais leur puissance militaire était disproportionnée par rapport à la résistance algérienne. Le général Bugeaud pousse à la conquête de tout le pays et pour cela fait passer son armée de 60 000 soldats en 1840 à 90 000 en 1844 et à 107 000 en 1847 (Stora, 2004: 17). Vers la fin de la guerre d'indépendance algérienne, la France a recruté 400 000 hommes, dont des réservistes. L'armée française agit avec une grande cruauté, commettant des massacres, à tel point qu'une commission d'enquête française a déterminé que « Nous avons dépassé en barbarie les Barbares que nous venions civiliser » (Stora, 2004: 18). Pendant plusieurs décennies avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une relative accalmie dans la violence. Le 8 mai 1945, les Algériens célèbrent la victoire sur les nazis dans les rues du Sétif et l'armée française, dont on se souvient sous le régime de Vichy, tue plusieurs musulmans en réponse. En réponse, les musulmans ont frappé les Européens et tué 110 personnes en deux jours. La réponse française a été un massacre massif d'au moins 10 000 musulmans, selon une estimation algérienne de 45 000 (Stora et Vassant, 2016: 14-15). Jusque dans les années 1960, la France a continué à exécuter des combattants algériens par guillotine. Pendant la guerre d'indépendance algérienne, la France a arraché quelque deux millions de musulmans, pour la plupart des paysans, de leurs maisons et de leurs terres (Stora & Vassant: 2016, 15.)

Les Palestiniens se sont également opposés à la colonisation sioniste dès le début et ont même parfois eu recours à de graves violences, non seulement contre des soldats mais aussi contre des civils. Mais les actions de représailles israéliennes et ses attaques lancées contre les Palestiniens ont considérablement augmenté en intensité et en cruauté. Au cours de l'année de la Nakba (1948), Israël a expulsé la plupart des Palestiniens de leurs maisons et a commis des dizaines de massacres et de viols. À cette fin, Israël a établi une force de combat qui a atteint jusqu'à 120 000 combattants à son apogée, sur une population de seulement 600 000 Juifs. Immédiatement après,

Israël a imposé un régime militaire aux villes et villages palestiniennes, sur le territoire de l'État d'Israël, qui a duré 16 ans. Dans le même temps, Israël a abattu et emprisonné des milliers de Palestiniens cherchant à retourner dans leurs maisons et leurs champs. Depuis l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967 jusqu'à aujourd'hui, Israël a mené d'innombrables attaques militaires, y compris de graves crimes de guerre. L'auteur de ces lignes a lui-même participé en tant que soldat à des opérations dont le seul but était de mettre en valeur la suprématie et la puissance de l'occupation israélienne.

Dans le domaine militaire, il est intéressant de constater que les deux pays coloniaux ont enrôlé des indigènes dans leur armée. Stora indique qu' « au cours de la Grande guerre, l'Algérie mobilise 172 000 jeunes soldats dont 25 711 furent tués, 72 035 blessés et 8 779 invalides à 100%. » (Stora, 2021: 31). Ces soldats musulmans, qui s'enrôlaient dans l'armée d'occupation française, le plus souvent pour des raisons économiques, étaient appelés les Harkis. Stora cite l'historien Tahar Khalfoun qui a écrit que des soldats musulmans ont combattu dans l'armée française lors des guerres au Soudan, en Indochine et même « De la conquête de leur propre pays (1842-1853) » (Stora, 2021: 32). À ce stade, la différence entre Israël et la France réside principalement dans les effectifs recrutés : la France a recruté beaucoup plus d'autochtones qu'Israël. « L'Armée de défense d'Israël » a eu des soldats palestiniens depuis la création de l'État jusqu'à aujourd'hui. Ce sont pour la plupart des Druzes, des Bédouins et des Tcherkesses mais aussi quelques chrétiens palestiniens. Souvent, les soldats druzes mènent en fait les actions les plus violentes contre les Palestiniens et, comme l'Harkis, ils ont également participé à l'occupation de la Palestine par Israël en 1948 et à l'expulsion des résidents. En Israël, comme en France, il y a eu et il y a encore des revendications de ces soldats pour l'égalité vis-à-vis de l'Etat qui refuse de la leur accorder.

Privilégier les Juifs

La France et Israël sont les deux seuls pays au monde à avoir accordé la citoyenneté à ceux qui ne sont pas résidents du pays⁷. Dans les deux cas, ce sont les juifs qui ont obtenu la citoyenneté et ce sont les musulmans qui ont été discriminés. En Israël, cela a été fait par le biais de la loi du retour susmentionnée et la France a accordé la citoyenneté algérienne par le décret d'Adolphe Crémieux en 1870. Ce faisant, les Français ont privilégié les Juifs par rapport aux Musulmans, bien que les deux communautés ont cohabité pendant des milliers d'années. L'historien Benjamin Stora définit la situation des Juifs après le décret Crémieux comme un « exil » (Stora, 2006: 13). La conversion des Juifs algériens aux Français les a amenés à s'éloigner des Musulmans avec lesquels ils vivaient et à se rapprocher de l'occupant français, du colon. Les jeunes Juifs commencèrent à s'habiller « à l'europpéenne » et se distinguèrent ainsi des musulmans dans l'espace public. Le rabbin Avraham Yaffe d'Algérie a décrit avec précision la perte de l'identité juive suite au décret Crémieux : « Cette période où Voltaire et Molière nous avaient presque avalés et où il ne restait presque plus rien judaïsme » (Stora, 2006: 55). On pourrait dire la même chose en ce qui concerne les Juifs du monde qui immigrèrent en Israël et qui se voient octroyer la citoyenneté israélienne grâce à la Loi du Retour. Autrement dit, Israël leur offre un « cadeau » qui leur fait quitter leur pays d'origine.

Il y a une ressemblance de perte culturelle entre les Juifs de « l'Algérie française » et Israël. Dans les deux situations, la plupart des Juifs ont perdu les langues de leurs ancêtres. En Israël, l'hébreu est devenu la langue hégémonique, parfois à la suite d'une lutte violente contre l'émergence d'autres langues, telles que le yiddish, le ladino, l'allemand, le polonais, l'arabe, etc. La plupart des Juifs d'Israël aujourd'hui ne parlent pas la langue de leurs des générations précédentes. Le dicton du philosophe juif algérien Jacques Derrida est bien connu : « Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne ». Il ne parlait couramment que le français alors que ses ancêtres parlaient l'arabe, berbère et Kabylie.

⁷ Il y a des pays, par exemple en Europe, qui donnent de passeport à des gens qui ont eu de lien familiale avec le pays.

La gauche coloniale

Bien que la droite politique en Israël et en France ait soutenu le projet colonial, c'est la gauche politique qui a dirigé les deux pays lors des moments coloniaux les plus cruciaux. C'est donc la gauche qui a entériné ces systèmes politiques en Palestine et en Algérie. Le terme « gauche politique » désigne ici les partis socialistes et communistes en France et les différents partis travaillistes et libéraux en Israël. La conquête de l'Algérie en 1830 a eu lieu sous le règne de Louis-Philippe, qui avait soutenu la Révolution française et avait même rejoint les Jacobins, qui prônaient l'abolition de l'inégalité des classes. Son successeur était Napoléon III, dont le conseiller principal pour les affaires algériennes, Ismaël Urbain, était un socialiste Saint-Simonien. Son influence, sur la conception que se fait le dirigeant français de l'attitude envers l'Algérie, était décisive. (Stora, 2004: 18). Même lorsque la gauche française a pris conscience de l'injustice incarnée par la domination coloniale, son opposition fût faible. Dans les années trente, les socialistes se sont contentés de critiquer la situation des travailleurs musulmans algériens et d'exiger une meilleure domination coloniale (Stora, 2004: 73). A la fin des années 1930, les communistes délaissent la revendication d'indépendance de l'Algérie au profit de la lutte contre le fascisme. Il était plus important pour eux de : « barrer la route au fascisme » qui passe avant la « lutte violente contre la démocratie française » (Stora, 2004: 75). Le Ministre de l'Intérieur, puis Président de la République, le socialiste François Mitterrand, a soutenu la peine de mort pour tout résistant algérien appartenant au FLN. Il a refusé 80% des demandes de grâce qui lui ont été soumises. Ces convictions renforcent la position de ceux qui luttent pour l'indépendance de l'Algérie pour aller à la guerre (Stora, 2016: 18). Les successeurs de Saint-Simon, le fondateur du Parti socialiste, ont vu l'expansion du contrôle européen sur les sociétés « barbares » comme faisant partie d'un processus historique nécessaire. La Chambre des représentants française, lors de la révolution démocratique de 1848, a voté presque entièrement pour l'établissement de villages de colons en Algérie occupée (Sand, 2021: 104).

En Israël jusqu'en 1977, le parti travailliste était au pouvoir. C'est sous sa direction, que la Nakba, le point d'orgue de l'entreprise coloniale, est déroulé. La gauche israélienne a également mené la guerre des Six jours, au cours de laquelle le reste de la Palestine, les hauteurs du Golan syrien et la péninsule égyptienne du Sinaï ont été conquis et occupés. De plus, l'entreprise de colonisation en Cisjordanie, qui est le front de l'occupation israélienne à ce jour, a commencé sous le règne du Parti travailliste.

Le sort des colons français à la fin de la colonisation

Même si la France était beaucoup plus forte militairement, elle a été vaincue en Algérie. En 1962, à la fin de la guerre d'indépendance algérienne, il y avait 1 100 000 colons européens en Algérie tandis que les indigènes musulmans étaient au nombre d'environ neuf millions. Ces colons étaient appelés « Pieds noirs⁸ » et la plupart d'entre eux étaient d'origine française. Mais il faut bien être conscient qu'en 1954, à la veille de la guerre, 80% entre eux étaient nés en Algérie. C'est pourquoi l'année 1962 a été ressentie par eux comme un grand « exode », « ressentie comme un profond déracinement » (Jordi, 2018: 33), et pas simplement un retour en France. Ainsi, le colonialisme français en Algérie est unique. Contrairement au colonialisme de peuplement du XVIIIe siècle, comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les États-Unis, où les colons sont restés dans le pays occupé, même après la fin du colonialisme, en Algérie, les colons européens sont partis. Plus précisément, les colons ont fui.

Avant de continuer la description historique, nous devons aborder une question importante : pourquoi s'agit-il de colons ? Si la majeure partie entre eux est née en Algérie, pourquoi alors les appeler « colons européens » ? Mamdani se pose la même question: quand un colon devient-il natif ? Sa réponse est claire : jamais. L'indigène est une invention du colon et les deux sont liés l'un à l'autre ; ils ne peuvent pas exister isolés les uns des autres. Si l'un cesse d'exister, l'autre aussi. (Mamdani, 2020: 144). Mais il faut ajouter ici la dimension des rapports de force évidents entre les deux : le colon, qu'il le veuille ou non, a des privilèges qui sont intégrés au système politique

⁸ Un concept inventé pour la première fois seulement en 1957 et il existe plusieurs théories sur son origine (Jordi, 2018: 22).

colonial. Cela signifie que les colons européens ont eu des privilèges indélébiles en Algérie. Même s'ils se sont opposés à la colonisation, ils restent donc des colons pour toujours.

L'identité coloniale des Européens a été, en fait, le facteur qui a conduit à leur déplacement d'Algérie à la fin de la colonisation, lorsque la décolonisation a eu lieu. Les Algériens ont offert constamment « Tout les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine (...) ou opteront pour la nationalité algérienne (...)»⁹. Mais selon l'idéologie coloniale, l'Algérie commençait avec la colonisation et devait durer toute l'éternité. Cette attitude conduira la majorité des Européens à quitter leur patrie pour ne pas vouloir, ou ne pas pouvoir, la partager » (Bracco, 1999: 24). Les Européens se sont habitués à être supérieurs et ne se voyaient pas dirigés par des Algériens. Ferhat Abbas, le premier ministre algérien en exil de 1958 à 1961, a adressé aux Européens au sujet de l'Algérie qui sera bientôt libérée de la colonisation : « ... il y aura de la place pour tous, de travail pour tous. L'Algérie nouvelle ne connaîtra ni barrière sociale, ni haine religieuse » (Bracco, 1999: 62). Mais, les Européens ne se voyaient pas travailler avec les Musulmans, ou pire pour eux, être dirigés par eux. Les témoignages sont nombreux, celui de Mme Pons qui a y habité, « Les Européens étaient habitués à commander ... à des Algériens, c'était très facile » (Bracco, 1999: 63).

Lorsque les accords d'Évian ont été signés en 1962, après une guerre brutale qui a duré presque huit ans, les Européens craignaient qu'après le retrait de l'armée française, ils subissent la violence des Musulmans. Ils seraient alors sans défense et les Algériens se vengeraient d'eux du fait de leurs souffrances durant la période coloniale. Ce qui a accru la peur de la violence des Européens, c'est l'OAS (Organisation Armée Secrète), une milice française violente qui s'est opposée à l'indépendance de l'Algérie et a perpétré une terrible terreur en Algérie et plus tard en France également. L'OAS a adopté la politique de terre brûlée qui a conduit au massacre de nombreux Musulmans et à la destruction de la Grande Bibliothèque

⁹ Proclamation algérienne historique du 1er novembre 1954.

d'Alger. L'armée française n'a pas pu empêcher ce terrorisme et, par conséquent, de nombreux Européens sont partis paniqués (Stora & Vassant, 2016: 168).

Mais l'historien Benjamin Stora, lui même Algérien et grand spécialiste, doute de cette explication : « Une grande majorité d'Algériens n'a pas manifesté d'esprit de vengeance, et leur étonnement était grand au moment du départ en masse des Européens » (Daum, 2008). Jean-Bernard Vialin affirme que « La grande majorité de Pieds-noirs a quitté l'Algérie non parce qu'elle était directement menacée, mais parce qu'elle ne supportait pas la perspective de vivre à égalité avec les Algériens ! » (Daum, 2008) Il s'agissait donc initialement d'un sentiment raciste européen envers les indigènes musulmans. « La vraie raison du départ vers la France » souligne la chercheuse Bracco, « se trouve dans leur incapacité à effectuer une réversion mentale. Les Européens d'Algérie, quels qu'ils soient, même ceux situés au plus bas de l'échelle sociale, se sentaient supérieurs aux plus élevés des Musulmans » (Daum, 2008).

Bien que je n'ai trouvé aucune référence de recherche à ce sujet, il est concevable que même les Européens qui n'étaient pas impliqués politiquement, qui ne s'intéressaient pas de la situation coloniale, une fois celle-ci terminée, aient pris la décision immédiate de quitter l'Algérie indépendante. On peut en conclure que même s'ils n'en étaient pas conscients, au moment de l'épreuve ils *savaient* certainement leur place : pas avec les Algériens mais bien « rentrés » en métropole.

Un fait moins connu est que bon nombre de colons européens sont restés en Algérie après la fin de la colonisation. 200 000 colons demeurèrent en Algérie en 1962. En 1964, il en restait 120 000 et en 1980 seulement 30 000 (Bracco, 1999: 33). Des entretiens passionnants avec certains d'entre eux montrent qu'ils se sentaient chez eux en Algérie et la considéraient comme leur pays. Beaucoup d'entre eux avaient de bonnes relations avec les Musulmans et n'avaient donc pas peur de rester. En effet, ils n'ont pas subi de violence de la part de leurs voisins. Voici le témoignage d'une femme restée en Algérie : « ... C'est le respect qui prime ici. J'ai commencé à travailler en usine à l'âge de dix-neuf ans... il y avait des Algériens. Après l'indépendance, j'ai eu

des patrons algériens. J'ai n'ai jamais eu à me plaindre » (Bracco, 1999: 139). Un autre répond à la question par une question : « Et pourquoi on serait parti ? ... on n'a jamais pensé partir pendant la guerre d'Algérie. Après la guerre non plus ... il n'y avait pas de raisons de partir » (Bracco, 1999: 159).

Encore moins connue est l'histoire de ceux qu'on appelle les « Pieds rouges ». Il s'agit de Français qui ont soutenu la lutte algérienne pour l'indépendance et qui, à la fin de la colonisation ont choisi d'émigrer en Algérie. Quelques dizaines de milliers issus du noyau dur de la gauche (d'où le surnom « rouge »), communistes, trotskystes, anarchistes et autres, qui ont fait le chemin de la métropole vers la « colonie libérée », afin de l'aider à se reconstruire après la guerre. Des Médecins, journalistes, agriculteurs, artistes et étudiants voyaient dans la libération de l'Algérie l'opportunité d'un « deuxième Cuba » (Simon 2022, franceinfo Afrique, 2022).

Le passé, le présent et le futur

Avant de penser à l'avenir, et donc au présent, des Israéliens, il faut se demander s'il est possible d'apprendre quelque chose du passé ? De quel « genre » de passé devrions-nous nous souvenir ?

Le philosophe et écrivain Walter Benjamin vise à rédimmer le passé, y trouver des alternatives, ne pas le voir uniquement comme un progrès linéaire. C'est ainsi qu'il écrit : « Le passé est chargé d'un indice secret qui le désigne pour la rédemption » (Benjamin, 2013: 45). Il propose d'écrire l'histoire des vaincus, parce qu'on « ne trouve aucune illustration de la culture qui ne soit aussi une illustration de la barbarie » (Benjamin, 2013: 91). Par conséquent, notre tâche morale est de nous rappeler ses victimes, de les empêcher d'être ignorées.

Dans le contexte israélo-palestinien, le passé colonial en Algérie et sa fin doivent nous rappeler que les principales victimes sont les Palestiniens. La rédemption recherchée par Benjamin peut apparaître sous forme de justice dans le futur.

Pour paraphraser le philosophe Hegel, les gens n'ont rien appris de l'histoire, mais elle a toujours un sens. Il peut être révélé dans ce que des historiens appellent le « passé pratique » car il répond à la question : « que doit-on faire ? » La réponse peut être donnée en faisant référence à notre propre passé, tel que nous le connaissons grâce aux historiens. Cette fonction pratique du passé porte une utilité politique ou rhétorique. Benjamin cite Plekhanov qui trouve que « l'explication matérialiste de l'histoire est [...] aussi applicable [...] (mais) n'apparaît pas si facilement » (Benjamin, 2013: 108).

S'il est difficile d'être optimiste quant au fait que les Israéliens puissent tirer un enseignement moral de l'exemple colonial français, il n'empêche qu'en tant qu'êtres humains, nous devons nous battre pour cela.

L'homme a-t-il progressé vers la liberté dans l'histoire ? Selon Myriam Bienenstock, l'historien Shlomo Pines affirme que le peuple juif a été le premier qui s'est battu pour sa liberté, contre les Romains, au II^e siècle avant J.C. Comme il le souligne, pendant sa révolte contre les Romains, au II^e siècle av. J.C. la liberté a été un sujet politique d'un peuple contre ses oppresseurs pour la première fois dans l'histoire humaine. Les écrivains du Talmud¹⁰ ont incorporé l'idée de désir de liberté quand ils ont écrit sur l'exode juif d'Égypte.

Les Israéliens juifs pourront-ils avancer vers se libérer d'être des occupants ? en admettant que le doute est fort, pourtant l'espoir doit exister. Si leurs ancêtres mythiques se sont battus pour leur liberté lorsqu'ils étaient esclaves en Égypte, peut-être se battraient-ils pour la liberté de ceux qu'ils colonisent ?

Qu'y a-t-il entre le passé et le futur ? Bienenstock parle de remplir l'avenir avec le passé. Autrement dit, il n'y a de souvenir que dans l'avenir. L'auteure débat de l'un des impératifs bibliques le plus important « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Elle explique qu'en hébreu, le premier mot est *VeAhavta* qui est composé de deux

¹⁰ Un des textes principaux de la loi religieuse juive.

parties : Ve signifie « et » et Ahavta signifie « tu a aimé ». Le Ve, dit Bienenstock, s'appelle VAV (nom de cette lettre en hébreu) de conversion. Il convertit le mot au passé en un futur, sous une forme impérative¹¹. D'une façon similaire, d'après Benjamin, la mémoire est un acte dans le futur. Le commandement est : souvenez-vous de l'avenir. Il nous appelle de retourner à l'avenir, rappeler le passé par le biais de l'action au futur.

La structure du commandement biblique, qui entrelace dans un mot le passé et le futur, peut démontrer ce qu'il faut qu'on fasse à l'avenir, tout en s'appuyant sur le passé. Cependant, il va de soi que même le contenu de ce commandement est pertinent en tant que vision politique chargée d'amour. Les Israéliens pourraient trouver dans ce mot - VeAhavta - la boussole qui les guidera.

Des leçons pour les Israéliens

D'abord, il faut dire que la principale leçon que les Israéliens doivent tirer du colonialisme français en Algérie, c'est que le colonialisme a une fin. Comme les Algériens l'ont dit aux Européens : « Un jour, tu vas voir, ça va arriver » (Bracco, 1999: 134), ce jour arrivera également en Israël/Palestine. Même si sa « date d'expiration » est floue et illisible dans les conditions politiques actuelles, il est clair pour nous que le colonialisme israélien ne pourra pas encore durer de nombreuses années. Mais, on peut dire que dans les exemples donnés ci-dessus, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Australie, les colons sont restés et il a été convenu par tous qu'ils ne partiraient pas. C'est vrai, mais ils appartiennent à une autre époque de la colonisation, à une époque où c'était une réalité politique acceptée, et même si rétrospectivement, nous savons les nombreuses atrocités y ont été commises¹². Le colonialisme israélien est historiquement « tardif » et sa fin attendue peut être liée à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et à la fin du colonialisme français en Algérie, deux résultats du

¹¹ J'ai vérifié plusieurs autres langues, de collègues dans un cours de français, et n'ai trouvé aucune autre langue qui ait conservé comme l'hébreu le passé et l'avenir dans le commandement biblique.

¹² L'extermination des Indiens aux États-Unis a été le premier génocide dans l'histoire moderne (Mamdani, 2020: 101).

développement de conventions et du droit internationaux après la Seconde Guerre mondiale. Comme les deux régimes mentionnés ci-dessus, le régime israélien s'est heurté depuis sa création à une résistance palestinienne efficace, parfois violente, qui s'appuie sur une solidarité croissante à travers le monde.

Dans une situation future de décolonisation en Palestine, réalité dans laquelle il n'y aura pas de privilège pour les Juifs par rapport les Palestiniens, les Juifs israéliens devront se demander quoi faire. Selon la réalité actuelle, leur situation sera similaire à celle des Pieds-noirs en ce sens que la grande majorité d'entre eux ne sera pas disposée à vivre sur un pied d'égalité avec les indigènes palestiniens, pour des motifs racistes. Cela peut conduire à une conclusion similaire pour de nombreux Israéliens : quitter le pays, bien que, comme dans les Pieds-noirs, la plupart des Israéliens soient nés dans leur propre pays. Mais pour aller où ? Dans la situation des Français, ils sont « retournés » en métropole. Où les Israéliens émigreront-ils ? Environ la moitié d'entre eux, des Juifs occidentaux et des pays de l'ex-Union soviétique, ont un autre passeport qu'ils peuvent utiliser. Aujourd'hui déjà, les bourgeons de ce phénomène peuvent être vus, car un certain nombre d'Israéliens quittent Israël afin de chercher une vie digne et plus sûre loin du stress et de la peur constants dans leur pays. Par contre, la plupart des Juifs orientaux, d'origine arabe, n'ont pas d'autre passeport, même si depuis quelques années, il est devenu possible d'obtenir un passeport portugais, pour les descendants (prétendus) de juifs déportés d'Espagne et de Portugal, il y a cinq cent ans. Et pourtant, il y a une grande population qui n'a pas le privilège de l'immigration.

Démographiquement, les Juifs sont majoritaires dans l'État d'Israël - qui est à l'opposé de la situation en Algérie : une majorité d'autochtones et une minorité de colons - mais ils sont déjà moins de la moitié sur le territoire de toute la Palestine historique, qui comprend la Cisjordanie et bande de Gaza. Quand certains des réfugiés palestiniens retourneront en Israël, disons un million sur les sept millions de réfugiés, les Juifs seront une minorité de 45 %. De plus, au Moyen-Orient, les Juifs sont une très petite minorité et le sentiment constant de persécution des Israéliens s'intensifiera dans une situation où ils perdront leur supériorité juridique et sécuritaire. Cela peut être une

situation insupportable pour la grande majorité d'entre eux, semblable à celle ressentie par les Pieds-noirs à la fin de la colonisation.

Dans ce que nous avons exposé précédemment, nous avons vu qu'une minorité de colons européens était restée même après la libération de l'Algérie, pour vivre égaux avec les Musulmans dans le pays où ils se sentaient chez eux, où ils étaient nés. De façon analogue, les Israéliens qui ne soutenaient pas l'idée sioniste d'un État juif seraient sûrement heureux d'y rester et de vivre, même en minorité, à égalité avec les Palestiniens.

Il est probable qu'il y aura également des Israéliens « Pieds rouges » qui choisiront de retourner vivre en Palestine libérée après être partis pour des raisons politiques (idéologiques) au fil des ans. L'immigration de ce type est déjà devenue un phénomène important et une communauté croissante d'Israéliens s'installe à Berlin et dans de nombreux autres endroits, tout en développant les cultures israélienne, juive et hébraïque. Il est concevable que certains choisissent de retourner dans leur pays quand la décolonisation arrivera

Une autre comparaison pertinente avec le colonialisme en Algérie qu'on peut faire concerne l'organisation terroriste de l'OAS qui a ajouté de la peur et de l'incertitude parmi les colons. Raoul Salan, le commandant d'OAS, était conscient du succès des Israéliens dans l'occupation de la Palestine en 1948, et a appelé les Pieds-noirs à agir comme eux. En 1961, à l'apogée de la violence en Algérie, il a dit que s'ils « ne sont pas capables de faire ce qu'ont fait les Israéliens ... alors de Gaulle a raison » (Jordi, 2018: 23). Il a cherché à mobiliser les Français en Algérie pour agir résolument afin de contrecarrer le plan du président français de mettre fin à la colonisation. Il est également important de noter qu'il a comparé les Pieds-noirs aux Israéliens, avant même l'existence de colons dans les territoires qu'Israël n'a occupés qu'en 1967.

Il y a aussi une place prépondérante dans l'histoire israélienne pour les combats « souterrains ». Des milices armées clandestines juives, qui s'étaient retirés de

l'establishment politique central, étaient actives depuis les années 1940 par le biais d'un terrorisme violent qui prônait l'expulsion des Britanniques et des Palestiniens du pays. Dans les années 1980, un groupe clandestine juif avait prévue pour faire sauter le Mont du Temple afin d'apporter un changement politique radical, et aujourd'hui, de nombreux colons armés opèrent en Cisjordanie avec violence contre les Palestiniens et tout en fermant l'œil de la part du gouvernement israélien. Alors qu'Israël approchera de la fin de la colonisation, tout comme ce fût le cas en Algérie, il ne fait pas de doute que la violence de ces groupes augmentera et sera également dirigée contre la société israélienne, en particulier contre des journalistes et des militants politiques, principalement de gauche qu'ils détestent. Rappelons que le Premier ministre Yitzhak Rabin a été assassiné par un militant nationaliste qui cherchait à empêcher la promotion de la paix avec les Palestiniens.

Toutes ces possibilités futures susciteront naturellement l'inquiétude des Israéliens. Ils doivent préparer le présent.

Conclusions pour le présent

Si nous prenons au sérieux le défi de la décolonisation pour les Israéliens, il est possible et important de s'y préparer dès présent. Mais nous ne pouvons pas ignorer l'affirmation de Mamdani selon laquelle un colon ne peut pas devenir natif. Le changement qu'il propose, et qui, selon lui, a eu lieu en Afrique du Sud avec la fin de l'apartheid, et ne s'est pas produit en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, est de décoloniser le système politique (Mamdani, 2020: 33). Même s'il est impossible de changer la situation politique vers l'égalité dans le présent, surtout dans un pays avec un régime d'apartheid comme Israël, nous pouvons aujourd'hui jeter les bases d'un futur où la décolonisation aura lieu. Le contexte historique de la situation coloniale peut servir de guide pour la décolonisation du politique en Israël déjà dans le présent. Vous trouverez ci-dessous quelques suggestions qui pourraient être faites aux Israéliens. La perte des privilèges lors de la décolonisation est toujours douloureuse, ces suggestions pourraient la rendre un peu plus facile. L'intention ici n'est pas d'épuiser ce qui doit être fait, mais seulement de proposer un certain nombre d'idées.

Désapprendre

Une étape préliminaire sera l'étude de l'histoire, par rapport à ce qui est actuellement enseigné dans les écoles en Israël. L'histoire de la dépossession des Palestiniens depuis l'aube de la deuxième période de migration au début du XXe siècle jusqu'à nos jours doit être enseignée dans les écoles. La Nakba de 1948 doit être considérée comme une série d'opérations militaires israéliennes contre une population civile palestinienne en vue d'une déportation. Nous n'énumérerons pas ici toute l'histoire qu'il faut réapprendre mais l'idée principale est de remettre en question les connaissances existantes qui visent à asseoir l'idée nationale, comme cela se passe d'ailleurs dans tout État-nation.

Reconnaître les injustices

Un autre pas nécessaire est la reconnaissance des injustices commises par l'entreprise coloniale sioniste envers les Palestiniens. La conscience se réfère à une compréhension profonde de ce qui s'est passé et à tirer des conclusions pratiques. Par exemple, étant entendu que les réfugiés palestiniens ont été déportés en 1948 et qu'Israël les a empêchés de revenir, il apparaît que leur retour doit être planifié à partir de maintenant. En outre, un projet de commémoration devrait être établie qui comprendra des musées, des archives ouvertes au public, des sites et des journées commémoratives pour la Nakba et autres événements.

Apprendre l'arabe pour réintégrer le Moyen-Orient

L'aliénation de la langue arabe, en particulier parmi les Juifs d'origine arabe, est l'un des résultats les plus tristes de l'entreprise israélienne. Le fait qu'une minorité juive vive dans une zone arabe et rejette sa langue témoigne de mille sortes de l'attitude arrogante d'Israël. Les Israéliens doivent connaître l'arabe jusqu'au fond, et pas seulement pour l'utiliser dans le renseignement militaire comme c'est le cas aujourd'hui.

Refuser de servir dans l'armée

Le nombre de jeunes objecteurs de conscience en Israël est en augmentation. Aujourd'hui, le service militaire n'est plus une évidence. Cela montre que l'identité coloniale n'est plus aussi profonde qu'elle l'était.

Quelques mots pour clôture

Pourquoi les Israéliens devraient-ils se libérer de leur identité coloniale ?

La réponse la plus évidente est en fait la réponse éthique. Il vaut mieux que personne ne cause d'injustice à personne d'autre et de même, il vaut mieux qu'un groupe humain soit bon et non mauvais envers un autre groupe humain. Faire le bien augmente le bonheur et la justice dans le monde et des études montrent que les gens qui font le bien sont aussi plus heureux. Certaines des pressions, dépressions et désespoirs les plus profonds en Israël proviennent du fait d'être des occupants depuis la fondation d'Israël. Les Israéliens se sentent obligés d'être des soldats, de se mettre en danger et de mettre les autres en danger.

Le défi le plus difficile est de montrer pourquoi les Israéliens ne devraient pas être des colonisateurs. J'espère que ce texte contribuera à une discussion sur la décolonisation de l'identité israélienne et sur le bénéfice qu'un tel processus peut apporter aux Israéliens eux-mêmes.

Bibliographie

Benjamin, W. (2013) *Sur le concept d'histoire*. Apple Books.

Bracco, H. (1999) *L'autre face « Européens » en Algérie indépendante*. Paris-Méditerranée.

Jordi, J-J. (2018) *Idées reçues sur les Pieds-Noirs*. Le Cavalier Blue, Paris.

Mamdani, M. (2020) *Neither Settler nor Native: The Making and Unmaking of Permanent Minorities*. Harvard University Press.

Sabbagh-Khoury, A. (2018) Colonialisme de peuplement, la perspective autochtone et la sociologie de la production de savoir en Israël. Dans *Théorie et critique* The Van Lir Jerusalem Institute (en Hébreu).

Stora, B. (2006) *Les trois exils juifs d'Algérie*. Un ordre d'idées, Paris.

Stora, B. & Vassant, S. (2016) *Histoire dessinée de la guerre d'Algérie*. Seuil.

Stora, B. (2004) *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*. La Découverte.

Stora, B. (2021) *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*. Rapport pour Monsieur le Président de la République, Emmanuel Macron. <https://www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie>

Sand, S. (2021) *Une brève histoire de la gauche dans le monde*. Resling Publishing. (En Hébreu)

Articles

Daum, A. & P. (2008) Sans valise ni cercueil, les pieds-noirs restés en Algérie. *Le Monde Diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/2008/05/DAUM/15870>

France Info Afrique (2022) *60 ans des accords d'Evian : les pieds-rouges, ces milliers de militants venus aider l'Algérie indépendante*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/algerie/60-ans-des-accords-d-evian-les-pieds-rouges-ces-milliers-de-militants-venus-aider-l-algerie-independante_5017981.html

Sa'ar, R (2001) Un membre du Service général de sécurité nomme les directeurs d'école dans le secteur arabe. *Ha'aretz* (en Hébreu) <https://www.haaretz.co.il/misc/2001-12-05/ty-article/0000017f-f642-d47e-a37f-ff7ed4040000>

Sabbagh-Khoury, A. (2018) Colonialisme de peuplement, la perspective autochtone et la sociologie de la production de savoir en Israël. Dans *Théorie et critique* The Van Lir Jerusalem Institute (en Hébreu).

Somin, C. (2022) Les 60 ans des accords d'Evian : les pieds-rouges ou la solidarité internationaliste. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/03/19/les-60-ans-des-accords-d-evian-les-pieds-rouges-ou-la-solidarite-internationaliste_6118276_3212.html

Vitkon, G. (2015) Erreur historique : d'où le FNJ a-t-il obtenu la terre ? *Globes* (en Hébreu). <https://www.globes.co.il/news/article.aspx?did=1001005617>

Wikipedia, *Loi Israël, État-nation du peuple juif*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Isra%C3%ABl,%C3%89tat-nation_du_peuple_juif

Podcasts

Radio France : *L'Algérie Coloniale* <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lad-la-serie-documentaire/l-algerie-coloniale-1389018>

Radio France : *Peut-on apprendre des leçons de l'Histoire ?* 2 juin 2019. Avec Myriam Bienenstock et Christophe Bouton. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/talmudiques/peut-on-apprendre-des-lecons-de-l-histoire-7327550>